Calendrier prévisionnel des conseils de discipline 2025/2026

Réunions de conseil de discipline	Dates de réception du dossier	
Lundi 24 novembre 2025	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 24 octobre 2025
	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 24 septembre au 24 octobre 2025
Lundi 15 décembre 2025	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 15 novembre 2025
	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 15 octobre au 15 novembre 2025
Jeudi 22 janvier 2026	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 22 décembre 2025
	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 22 novembre au 22 décembre 2025
Jeudi 12 février 2026	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 12 janvier 2026
	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 12 décembre 2025 12 janvier 2026
Jeudi 19 mars 2026	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 19 février 2026
	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 19 janvier au 19 février 2026
Jeudi 9 avril 2026	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 9 mars 2026
	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 9 février au 9 mars 2026
Jeudi 7 mai 2026	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 7 avril 2026
	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 7 mars au 7 avril 2026
Jeudi 18 juin 2026	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 18 mai 2026
	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 18 avril au 18 mai 2026
	En cas de suspension* de fonctions de l'agent	Le 9 juin 2026
Jeudi 9 juillet 2026	En cas d'absence de suspension** de fonctions de l'agent	Du 9 mai au 9 juin 2026

- * **délai d'un mois** entre réception de la saisine au Cdg et la réunion du conseil
- ** délai de deux mois entre réception de la saisine au Cdg et la réunion du conseil

Il s'agit d'un calendrier indicatif en fonction de la réception des dossiers. En cas d'urgence ou pour répondre à un besoin impérieux, il pourra être ajouté des dates de réunion du conseil de discipline au cas par cas.

Pour toute question, vous pouvez contacter le Service Juridique et Conseils Statutaires par téléphone au 02.33.77.89.00 ou par mail à juridique@cdg50.fr